

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	11 042	3 066	7 976	10 183
	Installations techniques, matériel, ...	7 358	3 732	3 626	4 841
	Autres immobilisations corporelles	87 035	40 503	46 532	37 133
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	41 238	6 522	34 716	41 238
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		146 673	53 824	92 849	93 395
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières	15 000		15 000	10 000
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	225		225	
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	220 852		220 852	188 753
	Autres créances	91 892		91 892	85 568
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	5 642		5 642	80 498
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		333 611		333 611	364 818
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		480 284	53 824	426 460	458 214

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	13 419	
	Résultat de l'exercice	93 675	113 419
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		109 294	115 619
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 398	43 102
	Emprunts et dettes financières diverses	3 402	2 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	158 441	125 291
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 344	101 439
	Dettes fiscales et sociales	71 387	69 811
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 384	
	Produits constatés d'avance	5 809	
TOTAL DETTES (III)		317 166	342 595
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		426 460	458 214

SAS 3 HERRERA
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 €
12 Chemin de Tillon VILLENAVE D'ORNON (33140)
RCS Bordeaux 808 647 903

Procès-Verbal d'Assemblée générale Ordinaire
du 15 septembre 2025 à 11 heures

Statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le 15 septembre à 11 heures,

L'associée unique de la Société par Actions Simplifiée a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gérance approuve les comptes clos au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 93.675 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne quitus à la gérance de sa gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat soit 93.675 euros :

- En distribution de dividendes à l'associé unique pour 65.570 euros
- En report à nouveau pour 28.105 euros

Au résultat de cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à 41.524 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

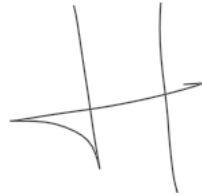
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé Unique.

SAS 3 HERRERA
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 €
12 Chemin de Tillon VILLENAVE D'ORNON (33140)
RCS Bordeaux 808 647 903

Feuille de présence à l'Assemblée générale Ordinaire
du 15 septembre 2025 à 11 heures

Statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024

La SAS 3 HERRERA INVESTISSEMENT (100 actions)

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' with a horizontal crossbar and a vertical line extending downwards from the center.